Bruxelles : démonstration du vote électronique



A l'approche des élections européennes du 9 juin et du 13 octobre 2024, la Ville de Bruxelles organise des séances de démonstration du vote électronique.

Du **14 mai au 27 mai**, la Ville de Bruxelles organise des sessions à destination de certains publics. Ces sessions ont pour objectif de surmonter la fracture numérique dans le cadre des élections. Cela permettra au public (*primo-votants, seniors, personnes en situation de handicap, etc.*) de se

familiariser avec cette technologie et d’assurer l’exercice de leur droit de vote.

Horaires

Les séances ont lieu de **9h30 à 12h** et de **14h à 16h**, sans **inscription préalable** :

- Mardi 14 mai 2024 à la **Maison de Quartier de Haren** (rue de Cortenbach 11, 1130 Bruxelles) ;
- Jeudi 16 mai 2024 au **Centre administratif Brucity** (rue des Halles 4, 1000 Bruxelles) ;
- Vendredi 17 mail 2024 à la **Résidence « Les Eglantines »** (rue Saints-Pierre et Paul 15, 1120 Bruxelles) ;
- Mardi 21 mai 2024 au **Bureau de liaison Louise** (avenue Louise 240, 1000 Bruxelles) ;
- Jeudi 23 mai 2024 à la **Maison de quartier Ambiorix** (square Ambiorix 4, 1000 Bruxelles) ;
- Vendredi 24 mai 2024 au **Centre Utopie** (rue de l’Eclusier Cogge 18, 1000 Bruxelles) ;
- Lundi 27 mai 2024 au **Bureau de liaison Laeken** (boulevard Emile Bockstael 246, 1020 Bruxelles).

ATTENTION : les séances ont lieu uniquement dans la Ville de Bruxelles (Haren et Laeken inclus).

N’hésitez pas à venir à nos permanences pour une quelconque question : **Schaerbeek**, tous les jours de 13h à 18h (chaussée de Louvain, 339), **Anderlecht**, les jeudis de 13h30 de 17h (rue Rossini 16), **Bruxelles Centre**, les mardis de 13h à 17h (rue du Commerce 18).

Concours d’entrée en médecine : séance d’information



Tu te prépares depuis des mois pour ***le concours d’entrée en médecine*** et tu as besoin de plus d’information à ce sujet ? **ClassPro** organise dès demain **mercredi 17 avril**, **17h30**, une séance d’information sur le concours d’entrée de médecine.

Le but de cette séance d’information est de sensibiliser au maximum les étudiants sur les difficultés du concours.

Quelles informations trouverez-vous ?

Pendant cette séance d'information, vous obtiendrez :

- les démarches d'inscription au concours ;
- un test à faire sur place pour vous donner un aperçu du déroulement du concours ;
- le fonctionnement du concours avec le système du QCM, la notation et les critères de sélection ;
- une analyse des résultats du test, avec une discussion sur les difficultés liées aux questions et au mode d'évaluation du concours.

A la fin de cette séance, **ClassPro** vous partagera un lien vers une vidéo de correction et une récapitulation des ressources en libre accès, y compris des exercices.

Si **cette séance d'information** vous intéresse, n'hésitez pas à **remplir ce GoogleForm.** Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur leur site internet.

Un concours blanc est d'ailleurs organisé par ClassPro le lundi 20 mai 2024, à l'Institut Saint André (secondaire). Pour participer à ce concours blanc, la somme de cinq euros vous sera demandée.

Les études de médecine appliquent un quota, pour plus d'informations, vous pouvez cliquer sur ce lien.



Le Student job day est de retour



Depuis six années consécutives, Infor Jeunes et la commune de Schaerbeek vous proposent un événement 100 % dédié aux jobs étudiants.

La recherche d'un job étudiant est un premier pas essentiel, mais pas évident à franchir. Cette première approche amène des questions : quels sont mes droits ? Mes obligations fiscales ? Qu'en est-il de mes allocations familiales ?

Au programme ?

Tout au long de la journée, des **ateliers** sont organisés par

nos soins et nos partenaires pour faire comprendre le monde du travail aux étudiants. Trois ateliers sont proposés :

- **l'atelier rédaction** se penche sur l'élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation ;
- **l'atelier relooking** développe l'image de soi et la présentation pour un futur employeur ;
- **l'atelier construcity** simule les métiers de construction.

Les visiteurs auront à leur disposition un **espace numérique** pour la rédaction de cv ou impression du « student@work » (attestation sur le nombre d'heures par le jobiste sous cotisations sociales réduites).

En plus de ces ateliers, deux conférences sont organisées :

- **11h00** – Informations générales – « *Travailler pendant les études : tout ce que tu dois savoir*«
- **14h30** – Mobilité internationale – « *Être jobbiste ou stagiaire à l'étranger*«

Après ces découvertes, les participants pourront rencontrer leurs potentiels futurs **employeurs**. Certains ont déjà confirmé leur présence : Décathlon, Zeeman, Action Belgium, ISS Facility, Cap Sciences, la Défense ou la Police, Tobbogan asbl, etc.

Rendez-vous donc le mercredi 10 avril pour cette journée consacrée au job étudiant !

La Réforme du Décret paysage en révision



Ce 2 avril, les députés se réuniront pour voter en commission le retrait (ou non) de cette réforme. D'après la Fédération des Etudiants Francophones, un étudiant sur trois sera exclu de l'enseignement supérieur dès la rentrée de septembre. Cela représente plus de 70 000 personnes.

Pour soutenir les étudiants, une nouvelle manifestation a eu lieu ce mercredi 27 mars pour protester contre la réforme du

décret « *Paysage*« . Cet appel à la manifestation provient de la Fédération des Etudiants Francophones.

Pour rappel, ce décret vise à mieux encadrer le parcours des étudiants. Cependant, les étudiants universitaires et du supérieur ont désormais l'obligation de réussir leur première année avec 60 crédits, en deux années MAXIMUM. Un coup de massue dans le dos pour les étudiants qui traversent déjà des périodes difficiles, notamment après la crise du Coronavirus.

Déjà 1200 étudiants étaient réunis contre la réforme du décret « *Paysage*« , 50 000 ont signé la pétition de la FEF. Vous pouvez trouver plus d'informations sur cette pétition, ici.



Un belge sur deux reporte ses

soins de santé



L’enquête annuelle de Solidaris démontre qu’un Belge francophone sur deux reporte ses soins de santé pour cause de difficultés financières.

Pour cette enquête, plus de 1000 personnes ont été interrogées. Les années précédentes démontraient une amélioration. Cependant, en 2023, 44 % des Belges francophones renoncent à au moins un des six types de soins présentés.

Parmi ces soins, les soins dentaires restent la prestation de santé la plus touchée (25 %). Aller chez son médecin généraliste est la prestation avec le plus faible taux de renoncement (12 %). La plus forte augmentation en termes de renoncement revient aux spécialistes (23 %) et à l’achat de médicaments (20 %).

Les profils renonçant aux soins sont divers :

- les personnes âgées qui dépassent les plus jeunes dans certains cas ;
- les personnes les plus précaires renoncent davantage aux médicaments (35 %), aux soins liés aux yeux (35 %), au dentiste (33 %) et le spécialiste (31 %) ;
- Une femme sur deux doit renoncer à ses soins de santé notamment en matière de santé mentale ;
- les familles monoparentales ;
- les personnes en incapacité de travail.

Ce constat s’explique notamment par le fait que de nombreux soignants se déconventionnent. Ils n’appliquent donc plus le tarif INAMI. Par exemple, plus de 4 dentistes sur 10 sont aujourd’hui déconventionnés.

Vous trouverez plus d’informations dans cet article. Sur notre site internet, vous trouverez également toutes les informations pour vous diriger vers les services compétents.

RGPD

Politique de cookies (EU)

- Suivre
- Suivre
- Suivre

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be

actiris

.brussels

au coeur de l'emploi

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES